

L'élaboration des
politiques publiques
**Points de vue des
intervenants sur le terrain**

Août 2003

Préparé par
Anne Webb

**Projet Les femmes et les politiques publiques
Women in Public Policy Initiative**

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce rapport, communiquer avec :

Anne Webb webjacob@web.ca

ou <http://dawn.thot.net/wipp>

Ce rapport a été préparé par Anne Webb pour le Comité consultatif national auprès du projet Les femmes et les politiques publiques (pour la composition du comité, voir Annexe C).

Autres publications du projet Les femmes et les politiques publiques (FPP) :

« Never Give Up » Women Making Policy Change (septembre 1999)

« Ne cédez jamais » Les femmes aux prises de la modification des politiques gouvernementales (septembre 1999)

Steps Toward a Credible and Inclusive Public Policy Process (juin 2000)

Les étapes d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives (juin 2000)

Ce projet a été financé par Condition féminine Canada et par le Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes. La réalisation de ce projet a été possible grâce à un appui non financier offert en temps par les membres du Comité consultatif national ainsi que par toutes les personnes qui ont participé à la recherche; en espace à bureaux et en équipement par le Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes, le Centre canadien de politiques alternatives de la Nouvelle-Écosse et par le Alberta Network of Immigrant Women; en conception et maintenance de site Web par Barbara Anello et DAWN Ontario.

Les points de vue exprimés dans ce document sont ceux des auteures, des participants et des participantes au projet, pas forcément ceux des organismes subventionnaires.

Sommaire

Le projet Les femmes et les politiques publiques (FPP) a été lancé en 1999 afin de définir une démarche à la fois inclusive et adaptée aux besoins pour l'élaboration des politiques publiques. Un des principaux objectifs était de trouver des moyens pour assurer aux femmes de diverses communautés et réalités une égale participation à l'élaboration de politiques qui affectent leur vie. Une étroite collaboration avec une variété d'organismes qui revendiquent l'égalité et des représentants des trois ordres de gouvernement a permis au projet FPP de publier en 2000 Les étapes d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives.

Cette phase du projet de recherche s'appuie sur l'expérience, à l'échelle nationale, de représentants d'organismes communautaires qui revendiquent l'égalité et de trois ordres de gouvernement pour présenter :

- un portrait des raisons pour lesquelles les groupes communautaires qui revendiquent l'égalité participent au travail d'élaboration des politiques;
- les raisons pour lesquelles certains fonctionnaires et ministères cherchent à inclure le point de vue des collectivités dans l'élaboration des politiques;
- un sommaire des éléments nécessaires à l'élaboration de politiques inclusives;
- de la documentation sur les obstacles au processus d'élaboration de politiques publiques inclusives et intersectorielles;
- un sommaire sur l'utilisation faite à ce jour du rapport Les étapes et des directives visant à en améliorer la version originale; et
- des propositions pour le travail futur qui sera effectué dans le cadre du projet Les femmes et les politiques publiques.

Nous constatons que la participation à l'élaboration des politiques est une partie intégrante du travail que font nombre d'organismes qui revendiquent l'égalité. Afin que

la réalité de ce qu'ils vivent soit reconnue et que la discrimination dont ils sont victimes soit réduite, des politiques doivent être élaborées ou modifiées. Les représentants du secteur public qui participent au projet FPP font valoir qu'une bonne politique est élaborée avec les personnes directement visées par la dite politique. La participation, dès le début du processus, de toutes les parties visées est un des ingrédients au succès de la mise en oeuvre du processus d'élaboration de politiques inclusives. De plus,

- les groupes communautaires qui revendiquent l'égalité, et parfois, les responsables des politiques, ont besoin d'éclaircissement sur le processus d'élaboration des politiques;
- les groupes communautaires doivent être plus stratégiques dans la reconnaissance de leurs secteurs d'expertise et des moyens de transférer cette expertise dans les interventions en matière de politique;
- ils doivent établir la confiance et créer des liens entre les secteurs; et
- les obstacles à la participation communautaire doivent être éliminés.

Nombre d'information a été recueilli sur les améliorations possibles qui peuvent être apportées à la version actuelle du document Les étapes. Le document a été jugé comme une ressource utile qui pourrait devenir plus accessible et, d'une façon réaliste, serait adoptée par les membres des organisations communautaires et les responsables des politiques publiques. La contribution de quelque 60 participants et participantes à notre dernier projet de recherche a été, pour les membres du projet FPP, un message clair de l'importance de notre travail et de la voie à suivre. Nous tenterons de donner suite à ce projet par une révision du document Les étapes, en assurant une plus grande diffusion de la ressource, en publiant un guide de l'utilisateur et en évaluant le processus avec les ministères ou les divisions du gouvernement qui poursuivent des objectifs similaires à ceux du projet Les femmes et les politiques publiques.

Remerciements

Les personnes qui, à l'échelle canadienne, ont contribué à cette recherche nous ont permis d'évaluer le travail accompli à ce jour et de regarder vers l'avenir. Le Comité consultatif national désire remercier les personnes qui travaillent ou oeuvrent bénévolement au sein des groupes communautaires qui revendiquent l'égalité ainsi que certains ministères pour leur appui et leur contribution à ce projet. Leur participation démontre que nous effectuons un travail d'importance nécessaire aux deux secteurs.

Le travail et le soutien des coprésidentes Kamal Sehgal et Linda Snyder m'ont été, en tant que coordonnatrice du projet, d'une très grande valeur. Les membres du Comité consultatif national ont présenté un point de vue national et ont offert une expertise provenant de différents secteurs et champs d'action liés à l'élaboration des politiques publiques. Nous leur sommes grandement reconnaissantes pour leur contribution à la préparation de ce rapport. Barbara Anello a, sans compter les heures, conçu et mis à jour notre site Web. Les assistantes au sein du projet, Nadia Stewer et Marie-Claude Robichaud, ont joué un rôle clé pour assurer la réalisation du projet. Brenda Hattie a assumé la responsabilité de transcrire les centaines de pages qui ont servi de données pour le présent rapport. Denyse LeBouthillier-Belliveau a patiemment traduit le rapport. Anna Jacobs a transformé le document grâce à ses habiletés en mise en page. Je tiens à remercier toutes ces personnes pour leur contribution.

A.W.

Table des matières

Sommaire / ii

Remerciements / iii

1. Introduction / 1

- I. Qu'est-ce que le projet Les femmes et les politiques publiques (FPP)? / 2
- II. L'importance du projet FPP / 2
- III. Notre manière de procéder : méthodologie de recherche / 3
- IV. L'organisation de ce rapport / 4

2. Le contexte qui est le nôtre / 5

- I. Pourquoi les groupes qui revendiquent l'égalité travaillent-ils à l'élaboration des politiques publiques / 5
- II. Pourquoi les ministères cherchent la participation de la communauté sur l'élaboration des politiques publiques / 7
- III. Les éléments nécessaires à l'élaboration de politiques inclusives / 9
 - a. Clarifier la manière dont se fait l'élaboration des politiques
 - b. Être plus stratégique
 - c. Mettre en place un processus d'élaboration de politiques publiques inclusives, accessibles et participatives
 - d. Établir une confiance intersectorielle
 - e. Obstacles à la participation communautaire dans la politique publique
 - f. Influencer sur les politiques publiques : ce qui fonctionne

3. Évaluer le document *Les étapes* / 14

- I. Forces du document actuel / 14
- II. Améliorer le document *Les étapes*: ce qu'il faut faire / 16

4. Actions recommandées / 18

5. Conclusion / 19

Annexes

- A. Historique du projet Les femmes et les politiques publiques
- B. Projets connexes
- C. Profil des participants et des participantes à la recherche
- D. Membres des groupes qui ont participé à la recherche (ceux qui ont accepté d'être inscrits à la liste)
- E. Liste des membres du Comité consultatif national
- F. Projet questionnaire
- G. Liste des outils et références de politique publique

La politique publique est une action ou une inaction que choisissent d'entreprendre les instances gouvernementales pour s'attaquer à un problème ou à un ensemble de problèmes connexes. Les politiques publiques cernent généralement des problèmes, déterminent des objectifs et définissent des outils pour l'atteinte de solutions. Les politiques sont, au gouvernement, à la base de toutes les prises de décision; de la manière dont le Canada décide d'accepter ou de refuser des réfugiés aux heures d'ouverture des parcs publics. Les politiques publiques aident le gouvernement à établir l'ordre de priorité de ses responsabilités de manière à tenir compte des différents points de vue et situations.

Dans le présent projet, nous tentons de cerner des manières d'assurer aux femmes des divers milieux et communautés une égale participation à l'élaboration des politiques qui ont une incidence sur leur vie. Le plus grand obstacle est, selon un participant à la recherche, « que la majorité des femmes ne perçoit pas la politique comme une chose à laquelle elles participent; mais quelque chose qu'elles subissent ».

1. Introduction

Le présent rapport est le troisième document publié dans le cadre du projet Les femmes et les politiques publiques. En 1999, nous avons publié « Ne cédez jamais » Les femmes aux prises de la modification des politiques gouvernementales, un projet de recherche qui a eu lieu en Nouvelle-Écosse, et tenu l'atelier national « L'union fait la force ». Le document *Les étapes d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives* publié en 2000 (voir <http://dawn.thot.net/wipp>), repose sur les résultats recueillis lors de la recherche et de l'atelier. L'objectif du présent projet de recherche est d'évaluer le document Les étapes et, d'une façon plus générale, d'examiner de quelle manière le savoir des collectivités peut être une composante intégrante de l'élaboration des politiques publiques. Nombre de recommandations ont été formulées dans le cadre de cette analyse sur la manière d'atteindre les objectifs visés par ce projet – mettre en place un système ou une approche permettant d'intégrer dans l'élaboration des politiques publiques les con-

naissances de la communauté en matière de revendication de l'égalité.

Cette phase du projet de recherche s'appuie sur le vécu de représentants d'organismes communautaires qui revendiquent l'égalité de partout au Canada et de trois ordres de gouvernement pour présenter :

- un portrait des raisons pour lesquelles les groupes communautaires qui revendiquent l'égalité participent au travail d'élaboration des politiques;
- les raisons pour lesquelles certains fonctionnaires et ministères cherchent à inclure le point de vue des collectivités dans l'élaboration des politiques;
- un sommaire des éléments nécessaires à l'élaboration de politiques inclusives;
- de la documentation sur les obstacles aux processus d'élaboration de politiques publiques inclusives et intersectorielles;
- un sommaire sur l'utilisation faite à ce jour du document Les étapes et des directives visant à en améliorer la version originale; et

- des propositions pour le travail futur qui sera effectué dans le cadre du projet Les femmes et les politiques publiques.

I. Qu'est-ce que le projet Les femmes et les politiques publiques (FPP)?

Le projet Les femmes et les politiques publiques a été lancé en 1999 par une coalition des groupes communautaires de la Nouvelle-Écosse qui revendiquent l'égalité; Feminists for Just and Equitable Public Policy (FemJEPP) et Women's Centres CONNECT!, la voix des centres pour femmes de la Nouvelle-Écosse. Le projet a été mis sur pied pour répondre à une situation vécue par plusieurs groupes de la Nouvelle-Écosse; ils ont constaté qu'on ne tenait pas compte de leur expérience et de leur expertise dans les politiques publiques qui avaient des incidences directes sur leur vie.

Les femmes sont surreprésentées, entre autres, chez les travailleurs à faible revenu et à temps partiel, les personnes soignantes non rémunérées, les victimes de violence familiale et les personnes vivant dans la pauvreté. Il est donc fréquent que les politiques publiques qui répondent aux besoins et aux conditions de vie du grand public ne tiennent pas compte de la situation des femmes de tous les milieux et, dans certains cas, des femmes plus défavorisées. Le projet Les femmes et les politiques publiques vise à réagir à cette situation et à y apporter des solutions. Nous travaillons, à l'échelle nationale, avec des femmes membres de groupes communautaires qui revendiquent la justice sociale et l'égalité ainsi qu'avec des fonctionnaires responsables de l'élaboration des politiques pour déterminer comment ces deux parties peuvent collaborer de façon concrète et efficace au processus d'élaboration des politiques publiques. Le projet Les femmes et les politiques

publiques fait valoir l'adoption de nouvelles normes ministérielles qui garantissent et permettent la participation des collectivités dans l'élaboration des politiques publiques.

II. L'importance du projet FPP

Une question souvent posée est la suivante : pourquoi avoir plusieurs projets différents (voir Annexe B) dont les objectifs sont similaires – pourquoi ne pas unir nos forces et travailler ensemble à un seul projet. Il semble que chacun des projets répond à un besoin précis et que les hypothèses fondamentales ainsi que les objectifs globaux sont différents. Le projet Les femmes et les politiques publiques met en lumière les inégalités et les discriminations systémiques comme facteurs sous-jacents dans la marginalisation des femmes dans leur diversité. Cette marginalisation a des incidences sur des aspects multiples de la vie des femmes, y compris comment les diverses réalités des femmes sont incluses et exclues dans l'élaboration des politiques et des décisions stratégiques.

Le projet FPP vise à combler un vide spécifique. Nous constatons l'importance d'avoir un mécanisme accessible et générique qui offre un processus clair permettant une collaboration intersectorielle dans l'élaboration des politiques publiques. Un mécanisme simple qui sert de guide aux groupes communautaires qui revendiquent l'égalité et aux fonctionnaires responsables de l'élaboration des politiques ministérielles pour assurer leur collaboration dans l'élaboration de politiques publiques réfléchies et efficaces qui répondent aux conditions et aux priorités des groupes victimes de discrimination, en application de la définition de « grand public ». Quoique les ressources soient essentielles pour l'atteinte de cet objectif, à

l'heure actuelle, elles sont absentes de la poussée vers « l'engagement des citoyens ». Certaines des ressources clés nécessaires pour permettre aux groupes communautaires qui revendiquent l'égalité d'influer sur les politiques publiques en phase d'élaboration ou de révision sont liées à la capacité. Nombre de représentants des organismes ont cerné le besoin de :

- renforcer la capacité du personnel;
- accroître les connaissances sur le processus d'élaboration des politiques publiques;
- comprendre mieux ce qui fonctionne pour influencer sur les politiques publiques;
- avoir des fonds pour permettre aux groupes de mettre en place et de maintenir les initiatives stratégiques; et
- effectuer du changement au niveau du pouvoir décisionnel afin d'assurer que la politique finale tient compte de leur savoir.

III. Notre manière de procéder : méthodologie de recherche

Nous cherchons à adopter des processus de recherche et d'évaluation qui se marient bien à notre désir de mettre en place un processus d'élaboration de politiques publiques qui soit crédible et inclusif. Il est essentiel pour nous que les actions et les outils proposés représentent les priorités de la majorité des organismes communautaires qui revendiquent l'égalité. La recherche suit des méthodes qualitatives documentées et précises. Un comité national composé de femmes qui ont mis en premier plan différents enjeux, qui possèdent différents acquis, connaissances et qui ont vécu des expériences variées ont déterminé les méthodologies adoptées. Les femmes qui ont participé à cette phase du projet FPP proviennent de différents milieux; des leaders au sein des organismes communautaires qui revendiquent l'égalité, des femmes qui

travaillent sur des enjeux précis dans leur communauté et différents fonctionnaires des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Toutes les participants et les participantes travaillent à accroître, d'une manière ou d'une autre, la participation ou la contribution de la communauté dans l'élaboration des politiques publiques.

La direction du projet FPP est assurée par un comité consultatif national composé de quinze membres qui en définit et suit l'orientation. Les coprésidentes assurent une liaison continue avec la coordonnatrice qui conçoit et assure la bonne marche du projet. Des assistantes de projet s'occupent des parties de la recherche qui sont spécifiques et à court terme.

Afin d'évaluer les forces et les faiblesses du guide *Les étapes* et pour mieux comprendre le contexte dans lequel nous travaillons, nous avons utilisé trois méthodes de cueillette d'information. Un questionnaire a été distribué à toutes les personnes qui avaient participé aux autres phases du projet (membres des groupes

La principale raison du faible taux de réponse est, selon nous, la longue période de temps qui s'est écoulée entre les deux premières phases du projet et la phase actuelle (environ deux ans). Puisque l'initiative dépend de programmes de financement de projet, de nouvelles propositions sont nécessaires pour chaque phase de notre travail. Au cours de ces deux années, nous avons perdu nombre de participantes en raison de changements de personnel et de bénévoles au sein des organismes, d'organismes dont les fonds ont été coupés et qui ont dû fermer et du déménagement de certaines participantes. La richesse des données recueillies a toutefois plus que compensé ce faible retour.

communautaires, fonctionnaires et chercheurs). Plus de 230 questionnaires (voir Annexe F) ont été distribués dans l'ensemble du pays. Environ 20 ont été retournés, même après qu'un appel téléphonique ait été fait à chaque personne qui avait reçu un questionnaire.

Le même questionnaire a été utilisé pour effectuer onze entrevues clés avec des femmes de partout au pays; certaines d'entre elles possédaient une longue expérience de travail dans l'élaboration des politiques publiques d'un point de vue communautaire ou gouvernemental. Nos conversations ont été enregistrées et transcrites. Toutes les transcriptions ont été relues et approuvées par les personnes interviewées.

Un dernier volet comprenait la tenue de trois groupes de consultation à Halifax et Calgary ainsi qu'une réunion avec des fonctionnaires du ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse. Des groupes de consultation ont été organisés séparément avec des fonctionnaires (une combinaison des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux), de même qu'avec des membres des organismes communautaires. Tous les participants et les participantes aux groupes de consultation et aux réunions ont partagé leur expérience de travail pour renforcer la participation communautaire dans l'élaboration des politiques publiques.

IV. L'organisation de ce rapport

L'information recueillie est organisée en fonction de quatre principales parties. La prochaine partie du document, Le contexte qui est le nôtre, analyse les raisons pour lesquelles les groupes qui revendiquent

l'égalité participent au travail d'élaboration des politiques, et pourquoi il existe au sein des gouvernements une volonté politique d'inclure des personnes du public dans l'élaboration des politiques. Cette partie du rapport examine également les éléments manquants et nécessaires pour permettre aux groupes communautaires et aux ministères gouvernementaux d'effectuer de manière efficace le travail d'élaboration des politiques; quels sont les obstacles et quelles sont les mesures qui fonctionnent lorsque les communautés ou les ministères tentent de proposer des processus d'élaboration de politiques publiques inclusives.

La deuxième principale partie de ce rapport porte sur l'évaluation du document *Les étapes*. Nous examinons les forces du document actuel et les recommandations sur les manières de l'améliorer. Nous croyons fortement que nous nous dirigeons vers la bonne direction et que le document peut être développé pour devenir un outil de grande utilité. Des ministères de la Nouvelle-Écosse sont prêts à faire l'essai d'un guide révisé de *Les étapes* puisqu'il se prête bien au travail actuel de certaines divisions.

Certaines des actions recommandées proviennent de commentaires reçus dans le cadre de cette recherche. Dans la conclusion, l'auteure examine quelle direction le projet FPP doit maintenant prendre. Le chapitre traite des autres secteurs ou points de vue qui doivent être inclus dans notre travail vers la mise en place d'un système d'élaboration de politiques publiques qui regroupe les points de vue et les expériences de tous les citoyens, pas seulement les groupes privilégiés.

2. Le contexte qui est le nôtre

Afin de comprendre le rôle ou la nécessité d'un document comme *Les étapes d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives*, il est essentiel de comprendre la situation actuelle des groupes communautaires revendiquant l'égalité qui tentent d'influer sur les politiques publiques et celle des ministères gouvernementaux qui ont reconnu que « l'inclusion sociale », « l'engagement des citoyens » ou la « participation du client » sont des éléments importants dans leur travail d'élaboration des politiques. Les participants et les participantes au projet de recherche ont cerné divers facteurs qui limitent ou appuient leurs démarches de participer à l'élaboration de bonnes politiques. Chaque partie a fait ressortir nombre de recoupements dans les bienfaits de processus conjoints. Nombre d'observations sur ces secteurs ont été recueillies par le biais du questionnaire, des entrevues et des groupes de consultation.

Une différence importante chez les défenseurs de processus d'élaboration de politiques inclusives est la manière dont chacun interprète le mot « inclusion ». C'est, pour certains, renforcer les habiletés et accroître les connaissances des groupes communautaires sur la manière la plus efficace de faire connaître leurs enjeux aux différents ministères qui accueillent ou recherchent l'avis du public. Pour d'autres, cela signifie tenir des réunions ou des consultations publiques et tenir compte, dans l'élaboration des politiques et des plans des ministères ou des divisions, de l'information qui a été recueillie. Pour faire en sorte que les personnes visées par les politiques publiques, mais marginalisées par la société, aient une chance et une capacité égales de participer à l'élaboration des politiques, il est essentiel, au dire de certains, de restructurer les processus d'élaboration des politiques en fonction d'une optique d'égalité.

Si inclure la communauté signifie donner aux groupes la responsabilité de cerner leurs besoins et leurs intérêts, sans toutefois effectuer de changement dans le pouvoir décisionnel ou les fonds, l'inclusion pourrait alors être perçue comme une manière de se décharger ou de privatiser les responsabilités sociales qui relèvent de l'État.

I. Pourquoi les groupes qui revendiquent l'égalité travaillent-ils à l'élaboration des politiques publiques

Avant d'avoir fait ressortir les liens qui existent entre les politiques, les programmes et les gens, les raisons pour lesquelles les groupes qui revendiquent l'égalité considèrent essentielle leur participation à l'élaboration des politiques publiques ne sont pas toujours évidentes. Certains participants et participantes au projet de recherche présentent ces liens de manière explicite.

- Pour plusieurs, l'élaboration des politiques est une partie intégrante de leurs activités et de la nature de leur organisme. Il leur est impossible de séparer l'élaboration des politiques de la prestation des services.
- Un autre participant au projet de recherche indique qu'une « raison importante de participer à l'élaboration des politiques est de pouvoir préserver l'intégrité de sa mission ». Dans certains cas, il est nécessaire de s'opposer aux orientations du gouvernement qui sape le travail d'un organisme à but non lucratif, même si ces actions mettent en péril le financement et résultent en des divisions internes. Si vous ne le faites pas, « vous risquez d'adhérer à n'importe quel programme

gouvernemental qui se présente à vous et de perdre l'appui des personnes qui croient en votre mission ».

- Selon un autre participant, la politique est « un morceau du casse-tête, une des pattes de la table – ne pas participer à l'élaboration des politiques est impensable... C'est en faisant le travail que nous comprenons l'ampleur réelle du problème, ce qui nous permet de discerner quelles sont les lacunes dans la politique. Les liens sont irréfutables, nous ne pouvons les séparer ».
- Un autre répondant a indiqué que leur groupe participe à l'élaboration des politiques pour contrecarrer « les effets du racisme systémique sur l'élaboration des politiques ».

Un thème général que soulèvent les groupes qui revendiquent l'égalité est le fait que les politiques publiques, les programmes subséquents ou les compressions dans les programmes ne répondent pas aux besoins de leur secteur/population. « Personne ne nous écoute et personne n'adopte de politiques [pertinentes], et ils disent, nos politiques sont pour tout le monde. Eh bien, c'est comme si c'est à la fois pour tout le monde et pour personne. En élaborant des politiques qui visent tout le monde, personne dans ce groupe ne les utilise ... parce que vous avez des programmes qui ne répondent pas à leurs besoins. »

Répercussions

Les liens entre les programmes à but non lucratif ou la prestation des services et l'importance du travail d'élaboration des politiques sont clairement exprimés par les participants et les participantes à la recherche; les répercussions de ce travail d'élaboration diffèrent d'un organisme communautaire à un autre. Le manque de temps et de ressources est une limitation constante.

Plusieurs groupes qui revendiquent l'égalité travaillent à la limite de leurs possibilités avec la prestation de services et la défense des droits. Lorsque l'on travaille à un enjeu politique, d'autres secteurs d'activité sont affectés, à moins d'avoir accès à des ressources ou d'effectuer, à cette fin, un redéploiement des ressources. S'il s'agit d'une tâche de gestion, la stabilité au niveau du personnel et de l'organisation peut être compromise jusqu'à ce que l'on puisse se remettre à jour dans son travail. Un équilibre entre ces deux types de besoins est, selon certains groupes qui revendiquent l'égalité, essentiel.

- La possibilité de prendre du recul et de prendre position sur un enjeu est une occasion pour les groupes de « sentir que nous pouvons faire une différence, nous sommes des experts dans ce que nous faisons ».
- Participer au travail d'élaboration des politiques permet « une plus grande sensibilisation du personnel qui assure la prestation des services... c'est également une bonne utilisation du temps et, en fait, une extension de notre travail ». C'est une occasion pour le personnel de « réfléchir d'une autre manière à leur travail, c'est vraiment énergisant ».
- Cela permet aux bénévoles des groupes communautaires de découvrir leur pouvoir : « Une fois qu'ils réalisent qu'ils peuvent faire une chose, ils ont confiance de pouvoir faire d'autres choses... Nous espérons également qu'ils s'engageront sur le plan politique, qu'ils participeront aux campagnes électorales et appuieront les candidats qui soutiennent leurs enjeux . »

Ayant connu un certain succès avec un enjeu, quelques groupes qui revendiquent l'égalité se sont vus élargir leur secteur d'intervention ainsi que leur nombre d'interventions, rendant ainsi le groupe plus viable. Le principal obstacle est que ces

interventions sont souvent irréalisables en raison du financement et, par conséquent, de contraintes de temps.

Les personnes interviewées croient fortement que leur travail sur les enjeux politiques a, d'une manière ou d'une autre, une incidence sur leur viabilité. Prendre le temps de réfléchir sur la position de l'organisme relativement à un enjeu particulier peut parfois mettre en lumière des politiques internes qui doivent changer pour améliorer la programmation du groupe. Dans certains cas, une position sur une politique qui permet à l'organisation de respecter sa mission entraîne une division au sein du conseil d'administration. Une telle position peut engendrer une perte de financement et obliger le conseil d'administration « à se ranger du côté...du membre qui privilégie le financement plutôt que celui qui privilégie la politique et qui essaie de s'attaquer à ces coupures comme enjeu à plus long terme ». Puisque les groupes qui revendiquent l'égalité sont nombreux à dépendre du financement public, ils se doivent d'être « prudents sur la manière dont ils préconisent des changements aux instances décisionnelles ».

Statut d'organisme de bienfaisance

Un autre facteur dont les organismes à but non lucratif doivent tenir compte est leur situation d'organisme de bienfaisance et les restrictions sur la proportion de ressources qu'ils peuvent utiliser pour le travail de représentation. Participer, à la demande des ministères, à des consultations n'est pas un travail de représentation. Il s'agit toutefois de représentation lorsque ce sont les groupes communautaires qui initient le travail d'élaboration des politiques. La majorité des participants et des participantes à la recherche a indiqué qu'à ce jour, leurs activités n'ont pas été entravées par cette restriction, mais qu'il faut en prendre note. Certains des organismes participants se sont vus refuser le

statut d'organismes de bienfaisance, et d'autres organisations ne se sont pas inscrites à dessein afin de ne pas limiter leur travail de représentation dans le secteur des politiques. Puisque leur financement est propre à un projet, les organismes qui n'ont pas le statut d'organismes de bienfaisance connaissent de grands défis financiers qui limitent leur capacité de faire du travail de développement organisationnel, par exemple, le réseautage et la mise sur pied de coalitions.

II. Pourquoi les ministères cherchent la participation de la communauté sur l'élaboration des politiques publiques

Les points de vue, la recherche et l'analyse sur « l'inclusion socio-économique » et « la participation du public » dans les processus d'élaboration des politiques sont nombreux et diversifiés. Toutefois, un élément clé de l'importance accordée à l'inclusion socio-économique est de reconnaître le besoin de mettre en place des processus de travail intersectoriel. Quels seront les processus adoptés (collaboration intersectorielle, instances décisionnelles conjointes, consultations publiques) et les incidences de ces processus sont matière à un plus grand débat. Les points de vue contenus dans ce rapport reflètent essentiellement les opinions exprimées par les participants et les participantes à la recherche. Nous ne tentons pas de saisir l'ensemble des dialogues sur cet enjeu.

Les fonctionnaires (y compris les analystes des politiques, les planificateurs, les gestionnaires de division, les coordonnateurs de programmes) qui ont participé à cette recherche ont exprimé clairement leur intérêt et l'importance qu'ils accordent à la participation du public, du consommateur ou du client dans l'élaboration des

politiques et des programmes. On reconnaît de plus en plus la nécessité « d'apporter des changements qui permettront au secteur bénévole de participer à l'élaboration des politiques » et « d'avoir à la table un meilleur équilibre des pouvoirs ». « Le fait d'ajouter un consommateur à une table de dix personnes qui travaillent pour le gouvernement ou dans la recherche et qui sont salariées n'est pas une répartition équitable. » Des efforts visent à « mettre en place une structure non menaçante pour les particuliers, non menaçante et valable pour permettre à la communauté et au client de se faire entendre à la table d'élaboration des politiques ». Nombre de réflexions guident ces efforts : « valorisons-nous la participation du public et de quelle manière? Comment la mesurer? »

Les raisons d'inciter la participation des personnes visées par une politique sont clairement expliquées par certains fonctionnaires : « Toute politique élaborée en collaboration avec les personnes directement touchées donnera une meilleure politique » « La participation communautaire permettra de renforcer la politique et de faciliter sa mise en oeuvre ». Une consultation sincère et transparente peut également augmenter le niveau de confiance du public relativement à la responsabilisation du gouvernement et aux processus employés par celui-ci.

Les points de vue et les valeurs des fonctionnaires qui ont choisi de participer au projet *Les femmes et les politiques publiques* peuvent différer de la norme (de leur propre aveu). Il existe un intérêt manifeste pour une révision du document *Les étapes d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives* qui pourrait devenir un « bon outil qui peut nous servir de guide dans notre travail ». En ayant « un document plus concis ou un guide, il ne resterait qu'à vérifier le pro-

duit...et élaborer un plan de communication ou de formation qui soit solide. Puisque les gens utiliseront un processus d'élaboration de politiques inclusives et parleront de ses bienfaits (et lacunes), ce processus deviendra la norme ». Lors de l'adoption de nouvelles normes en matière d'élaboration des politiques, il faut penser, ajoute un autre fonctionnaire, aux différentes manières d'intégrer le processus de consultation publique. Plutôt que l'entière responsabilité de changer leur façon de participer au processus incombe aux communautés, comme c'est le cas dans l'interprétation que l'on fait de l'inclusion, cette approche reconnaît que le processus lui-même doit changer.

Contraintes

Les fonctionnaires qui favorisent la participation communautaire dans l'élaboration des politiques sont confrontés à certaines contraintes.

- les coupures de personnel augmentent les charges de travail;
- les coûts pour appuyer la participation communautaire ne sont pas reconnus comme des dépenses légitimes;
- une décision politique peut mettre fin à des mois de travail consultatif ou coopératif sur la conception d'une politique. Lorsque cette situation se présente, les fonctionnaires conseillent aux groupes d'entamer des processus de lobbying ou d'action revendicatrice;
- l'existence chez les fonctionnaires de « différentes écoles de pensée » sur comment doit se faire la participation de la communauté et si cette participation est utile et pertinente. On constate également nombre de « guerres intestines au sein des ministères et des programmes ».
- une forte impression chez les membres de la communauté qu'un gouvernement « n'adoptera pas une politique qui lui fait perdre des votes ».

Consultations publiques

De plus, plusieurs membres des groupes communautaires qui revendiquent l'égalité sont désillusionnés et sceptiques quant aux consultations publiques : « les gens ne croient pas que leur participation soit nécessaire » ou que ce qu'ils disent « aura une incidence sur ce qui se fait ». Nombre de gens éprouvent le sentiment que leur participation aux consultations est futile. Les groupes cherchent un processus concret, pas seulement une façade. Ils veulent des preuves tangibles que les interventions faites par la communauté ont été prises en considération dans les politiques élaborées à la suite de consultations. La bonne volonté de certains groupes qui ont tenté de se faire entendre ou qui, à travers l'histoire, ont été exclus a été épuisée. Il faut, dans certains cas, créer à nouveau des liens brisés : « si vous être incapable d'entendre ma colère, si vous ne pouvez entendre ma frustration, je ne peux travailler avec vous ». Et, certains membres du gouvernement responsables des politiques « sentaient qu'on ne les écoutait pas parce qu'ils travaillaient pour le gouvernement, on les voyait d'un oeil négatif, comme on le fait pour le gouvernement. Il leur était impossible de présenter l'information pour que les gens puissent en profiter. »

Néanmoins, certains fonctionnaires croient qu'il est important que les voix des personnes qui sont exclues se fassent entendre. Il faut, selon un fonctionnaire, « s'assurer que les groupes communautaires qui participent au processus sont les voix des personnes touchées par les politiques...il n'est pas toujours facile de savoir qui représente qui ». Si les fonctionnaires ne consultent que les personnes qu'ils connaissent, ils « risquent de continuer à exclure ceux et celles pour qui la participation présente plusieurs obstacles ». Comme le fait valoir les groupes communautaires, cela est parti-

culièrement important si les personnes qui participent à l'élaboration des politiques sont dans un poste de prise de décision. Néanmoins, les idées des deux parties sur la manière d'améliorer le processus d'élaboration des politiques sont nombreuses.

III. Les éléments nécessaires à l'élaboration de politiques inclusives

Nombre de suggestions sur les éléments nécessaires à l'élaboration de politiques inclusives ont été recueillies en Nouvelle-Écosse pour la préparation de notre premier rapport, « *Ne cédez jamais* » *Les femmes aux prises de la modification des politiques gouvernementales* (1999). Dans la présente phase du projet, nous avons reçu les suggestions de représentants du gouvernement et de la communauté sur la question. Un certain nombre de thèmes a clairement dominé.

a. Clarifier la manière dont se fait l'élaboration des politiques

Les membres de la communauté et les analystes des politiques gouvernementales ont tous deux indiqué que les processus d'élaboration des politiques ne sont pas décrits de manière claire ou sont impossibles à décrire. Il est également essentiel d'avoir, à tous les ordres du gouvernement, plus d'information et de précision sur la façon dont se fait l'élaboration des politiques. Cette information doit être mise à la disposition des groupes communautaires qui doivent savoir « où est prise la décision, par qui et où se situe le secteur d'influence réel ».

b. Être plus stratégique

Un élément souvent absent chez les groupes communautaires, et il semble que ce soit également le cas chez les analystes des politiques gouvernementales, est la possibilité de prendre du recul et d'analyser de façon éclairée et réfléchie la

Les groupes communautaires qui revendiquent l'égalité doivent être, au dire des représentants et représentantes de la communauté qui ont participé à la recherche, plus stratégiques et novateurs dans leur travail d'élaboration des politiques.

- **ils doivent développer davantage leur capacité à formuler leurs enjeux et utiliser une approche de recherche qualitative et participative qui appuie ces enjeux;**
 - **ils doivent créer des liens et travailler avec d'autres organismes communautaires qui se penchent sur les mêmes enjeux;**
 - **ils doivent identifier les décideurs clés au sein des différents ministères et les tenir informés;**
 - **et ils doivent aligner les chiffres pour établir le bien-fondé de leur argument en utilisant l'information déjà compilée et résumer leur document à une page afin que les fonctionnaires le lisent. « Comment rendre nos connaissances accessibles aux gens du gouvernement? »**
-

politique qui a été élaborée. Il est souvent impossible, en raison de contraintes de temps, d'examiner quelles approches sont ou non efficaces. Les gens ont rarement le temps de comparer leurs expériences avec les organisations et le personnel animés des mêmes idées et de tirer profit de ces expériences. Les participants et les participantes ont fait connaître leur désir d'avoir accès à de la formation sur le travail d'élaboration des politiques et de préparer des plans stratégiques à long terme qui auront des incidences sur les politiques publiques. Ces plans comprendraient les manières d'identifier et d'établir des liens avec les alliés chez les médias, les dispensateurs de services, le gouvernement, et même chez le

secteur privé. « Un nombre élargi de voix qui avancent une position similaire et l'élargir dans une organisation ou un secteur... Je crois qu'il existe une certaine force à s'allier le secteur privé de même que certaines composantes du secteur public, qui sont tous en accord, mais avec des perspectives différentes... lorsqu'il y a chevauchement ou consensus sur l'enjeu et les solutions, vous avez alors une meilleure chance. » Une question soulevée à maintes reprises lors des discussions sur la manière d'être stratégique était : comment trouver des ressources pour mettre en oeuvre ces idées? La nécessité de travailler en réseau ou de former des alliances stratégiques avec les organismes animés des mêmes idées, ou avec le personnel, dans le cas des ministères, n'est pas chose facile en raison des lourdes charges de travail, du manque de temps et de l'absence de fonds pour renforcer la capacité.

Les commentaires formulés par un fonctionnaire rendent explicites les besoins d'une promotion stratégique des droits : « Je devine que le nombre de fois où les organisations de femmes ont réussi de manière efficace à faire passer leur message et à s'assurer que des changements importants sont apportés est minime comparativement à la charge de travail pour analyser une situation, déterminer les obstacles et formuler des recommandations sur les manières de surmonter ces obstacles. En fin de compte, elles ne réussissent pas à aller très loin. »

La majorité des groupes communautaires qui revendiquent l'égalité « n'ont pas le personnel nécessaire... pour participer à l'élaboration des politiques ». « Nous n'avons pas une culture où nous incluons [examen des politiques] dans notre travail. » Il est possible d'incorporer ces fonds dans les demandes de financement de projet, mais des fonds transitoires permettent très

peu de stratégies de défense qui soient à long terme. On a proposé, pour une solution plus durable, que « toutes les organisations de femmes se rencontrent et choisissent une personne qui s'occupe des politiques, que tous les organismes en établissement se rencontrent et choisissent une personne qui s'occupe des politiques, que tous les programmes pour les jeunes, » et ainsi de suite. Comment regrouper les ressources et l'expertise pour maximiser l'impact de ressources limitées? Comment pouvons-nous « former une masse critique de gens qui se sent à l'aise dans ce genre de travail »? Une autre idée suggérée par l'Alberta est « de créer un lieu de rencontre pour les organismes de bienfaisance », un endroit « où nous pouvons tous aller pour discuter entre nous et dire, okay c'est le message que nous voulons transmettre au gouvernement ».

c. Mettre en place un processus d'élaboration de politiques publiques inclusives, accessibles et participatives

Les répondants croient que « les chances de réussite d'une politique sont plus grandes lorsque l'inclusion est une partie intégrante, légitime » à toutes les étapes, pas seulement à l'étape de la consultation. Ils désirent l'adoption d'un processus participatif et inclusif qui débute dès l'étape de conception et qui se poursuit lors de la mise en oeuvre, du suivi et de l'évaluation. L'adoption d'un tel processus nécessite un changement au niveau du pouvoir, non pas au niveau du langage seulement. Un tel changement permettrait de déterminer les ressources nécessaires à chaque partie pour travailler à une élaboration conjointe des politiques, tout en reconnaissant les rôles et responsabilités de chacun. Les ressources comprendraient l'allocation du temps nécessaire pour participer au processus, de l'information et de la formation en techniques de négociation. Ces ressources comprendraient également le

renforcement des capacités au niveau communautaire pour mieux cerner les enjeux communs et comprendre que la politique est un processus où l'on peut exercer une influence. Les participants et les participantes des divers ministères et de la com-

Atouts des groupes communautaires: Être stratégique, signifie également apprendre à connaître et à utiliser ses forces.

- **Les personnes du public appuient un organisme « parce qu'elles croient en la mission de l'organisme... la viabilité d'un groupe communautaire repose sur la communauté, et non sur le gouvernement. »**
 - **Les ministères « réalisent que dans bien des secteurs, ils ne peuvent se passer de leurs partenaires communautaires ...ils ne possèdent pas, à l'interne, l'expertise ou les ressources pour faire » notre travail et, « franchement, combien de personnes sont intéressées à travailler avec les groupes de clients avec lesquels nous travaillons? »**
 - **« Bien qu'il soit important de faire du travail d'élaboration des politiques et d'analyser la recherche, il faut aussi examiner ce que nous, les personnes sur le terrain, pouvons contribuer... un visage humain, du personnel, des expériences, des histoires – cela a beaucoup de poids.... Nombre de personnes [dans le gouvernement] n'ont jamais vécu de telles expériences. »**
 - **Les organismes qui offrent des services non gouvernementaux sont très efficaces en terme de coûts.**
 - **Plusieurs d'entre eux fonctionnent d'après un modèle axé sur les déterminants de la santé et renforcent la capacité d'adaptation de la communauté au sein de laquelle ils oeuvrent.**
-

munauté définissent la nature de ces besoins dans le projet de recherche. Le document *Les étapes d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives* (2000) explique en détail les éléments nécessaires pour mettre en place un processus d'élaboration de politiques équitables par les deux secteurs.

Les participants et les participantes à la recherche ont constaté « qu'on a tendance à travailler avec les décideurs lorsqu'une crise survient...ou sur un projet précis... mais ce n'est pas proactif, par exemple, ce ministère nous rencontre deux fois par année, nous savons que nous avons toujours la possibilité de discuter Vous avez alors l'occasion d'avoir une vraie discussion et pas seulement une réaction à une crise ... il existe peut-être des manières d'amener le sujet. »

Un système qui soit davantage proactif peut réduire le niveau de frustration et le sentiment de marginalisation que vivent les membres des groupes communautaires et les fonctionnaires qui cherchent à obtenir la participation des collectivités dans le processus d'élaboration des politiques.

« Nous réagissons à une politique, nous réagissons à quelque chose déjà en place. Réagir n'est jamais aussi productif que jouer un rôle de premier plan. » Cela permet également d'acquérir une connaissance approfondie de la politique existante et des éléments qui sont peut-être déjà en place, mais auxquels l'on n'a pu donner suite ou mettre en pratique.

d. Établir une confiance intersectorielle

Un thème exprimé clairement par les activistes communautaires et les fonctionnaires est la nécessité d'établir un environnement de confiance et des relations de

travail solides entre ces deux secteurs. Si les politiques publiques doivent être davantage influencées par ce que vivent les membres des groupes communautaires qui revendiquent l'égalité et refléter ces expériences, il est nécessaire d'établir des alliances entre les personnes animées des mêmes idées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement. À moins d'avoir, selon une participante, « des champions à l'interne, la politique se trouve diluée et vous vous trouvez avec quelque chose de tellement loin de ce qui a été dit au moment de la consultation ». « Nous devons établir un plus grand nombre d'alliances avec les femmes qui oeuvrent au sein des divers ordres de gouvernement. Nous devons trouver des moyens d'appuyer et d'accroître ces partenariats d'une manière propre aux deux parties. » « Pour pouvoir aider, il est nécessaire d'avoir des féministes à divers endroits du processus gouvernemental. » « Nous avons tendance à nous voir d'un côté ou d'un autre...et lorsque l'on rencontre les gens, ce n'est pas toujours le cas... vous commencez à voir les limites des gens et à comprendre où vous pouvez les influencer. »

En raison d'expériences qu'ils ont vécues, certains membres de groupes communautaires qui revendiquent l'égalité voient avec cynisme les processus de consultation publique. Une participante explique que c'est « comme si chaque fonctionnaire... doit dire qu'il ou qu'elle a consulté les organismes et a formé un comité,...nous avons tellement de comités, c'est trop de travail! » « La consultation se fait sur pratiquement tout, mais, en fin de compte, ça donne quoi? » Les groupes qui ne participent pas aux consultations peuvent en subir des conséquences sur le plan du financement; « En raison de votre absence, les gens ne sont pas au courant de ce que vous faites. » Le terme « engagement des citoyens » indique, selon certains groupes

communautaires qui revendiquent l'égalité, « le fait qu'ils ne savent pas réellement de quoi ils parlent; c'est un concept qu'ils tentent encore de trouver. Parce qu'ils ne le font pas, ils ne savent pas quel nom aurait du sens. » « Nous pouvons parler d'inclusion, mais il n'y a eu aucun changement au niveau du pouvoir. » « Un sentiment accru d'isolement et d'impuissance... ces sentiments sont souvent le résultat d'une collaboration avec le gouvernement où se confirme la futilité de la consultation; tout à fait le contraire des objectifs visés. »

Si la contribution de la communauté est considérée comme un atout important, il est alors nécessaire de définir clairement l'importance qu'elle représente. Quels sont les faits concrets? À l'heure actuelle, les consultations épuisent les ressources des groupes communautaires qui revendiquent l'égalité : « si vous êtes toujours partie, vous n'êtes pas au bureau à faire le travail que vous êtes censée accomplir ».

Il est également nécessaire de reconnaître le besoin de mieux intégrer le rôle de la recherche au travail d'élaboration des politiques. Il faut « rebâtir la confiance entre les organismes communautaires et les chercheurs universitaires ». Les analystes des politiques gouvernementales doivent élargir la recherche utilisée pour inclure la recherche communautaire qui a des incidences sur les politiques.

e. Obstacles à la participation communautaire dans la politique publique

Les enjeux discutés ci-dessus comportent clairement des obstacles qui limitent les groupes à influencer sur les politiques publiques. Pour surmonter certains de ces obstacles, des efforts soutenus à long terme sont nécessaires. Les obstacles qui se manifestent à partir de systèmes de croyances et de valeurs nécessitent une approche différente de ceux liés à un

manque de ressources. Par exemple, on attache peu d'importance aux connaissances de la communauté : « La sagesse de la communauté est très souvent perçue comme quelque chose de pas très professionnel, et ce plus particulièrement par le gouvernement. » Ce n'est pas une attitude qui change du jour au lendemain. Dans un même ordre d'idées, « si un décideur gouvernemental ne veut simplement pas comprendre ou a des enjeux personnels qui vont à l'encontre de ce que vous essayez de défendre, vous allez être bloquée ».

Les obstacles aux politiques publiques inclusives qui sont peut-être liés aux ressources, mais difficilement négociables, sont également source de problèmes. Certains fonctionnaires ont cerné le problème d'entrer en contact avec des groupes de personnes qui ne sont représentés par aucune organisation et qui ne font pas partie des organismes de classe moyenne. Cette situation peut perpétuer l'exclusion de certains groupes de personnes, jusqu'à les exclure d'un processus d'élaboration de politiques publiques qui semble être conforme aux principes de l'équité. De plus, les groupes communautaires ne réalisent peut-être pas l'importance ou les répercussions de l'élaboration des politiques. Une autre situation qui entrave la possibilité d'influer sur les politiques est la coupure de personnel : des coupures de personnel signifient qu'il y a moins de gens pour offrir les services et plus de gens dans le besoin. « Ce contexte politique élimine presque le travail sur les politiques puisque les gens se préoccupent essentiellement de survivre, alors qu'en fait, c'est le moment où il faut se pencher davantage sur le travail d'élaboration des politiques. »

f. Influencer sur les politiques publiques : ce qui fonctionne

Les membres de la communauté qui ont participé à cette recherche ont exprimé clairement le message suivant : les

processus qui fonctionnent sont ceux où toutes les parties sont incluses dès le début du processus et où les parties prennent le temps de mener à bien le processus. Pratiquer « réellement » l'inclusion nécessite « de rencontrer les gens là où ils sont et d'aller les chercher pour qu'ils participent dès le début du processus ». Il doit y avoir, « dès le moment où l'on pose les questions à celui où l'on est prêt à agir, une union entre l'université, le gouvernement et les communautés ainsi qu'avec les personnes qui doivent vivre les situations et celles touchées par ces enjeux pour avoir toutes les voix... lorsque le processus a été respecté et accepté, les actions qui ont été entreprises étaient incroyables et répondaient aux besoins ».

Les participants et les participantes de la communauté ainsi que du gouvernement

conseillent de combler le fossé entre les secteurs. Un engagement des deux groupes à utiliser des ressources ou des outils conçus pour assurer une pleine participation de toutes les parties dès le début d'un processus d'élaboration de politiques, est un moyen d'y arriver. Lors d'une collaboration intersectorielle, les deux parties doivent « réaliser qu'il est possible de faire ensemble un bout du chemin,... vous ne pourrez toutefois pas tout faire et vous devez être sensible à cette réalité ». Les rôles, les responsabilités et les obligations de rendre compte seront toutefois différents pour chaque partie. Le guide *Les étapes d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives* est un travail en cours qui vise à combler cet écart en offrant un encadrement pour l'élaboration d'une politique publique inclusive et équitable.

3. Évaluer le document *Les étapes*

Les participants et les participantes à la recherche ont été invités, par le biais de questionnaires, de groupes de consultation et d'entrevues, à expliquer l'utilisation qu'ils ont fait du document *Les étapes*, à préciser les forces et l'utilité du document et à indiquer les manières de l'améliorer. Les réponses étaient détaillées, concrètes et élaborées. Nombre de participants et de participantes ont indiqué que le document leur avait été utile dans le travail. Nombre de suggestions ont offert une direction claire sur la façon dont peut être retravaillé *Les étapes* de façon à aborder nombre des enjeux cernés au chapitre 2 (III) Les éléments nécessaires à l'élaboration de politiques inclusives.

I. Forces du document actuel

Le format

Les participants et les participantes à la

recherche ont trouvé très utiles divers aspects du guide *Les étapes*. En général, le format semble être accessible et utile :

- « en le divisant en petites parties... cela semble être plus faisable et réalisable ». Cela permet également de démystifier le processus;
- l'approche liste de contrôle « permet d'extraire facilement l'élément désiré »;
- il est utile, car il tient compte du « point de vue des gouvernements et des partenaires du secteur bénévole et quelles étaient leurs responsabilités. Il était très clair, très précis ... ce qui n'est généralement pas le cas ».

Un outil générique et inclusif

Plusieurs participants et participantes de la communauté et du gouvernement ont souligné l'importance que le document soit générique et non gouvernemental. Il peut, comme outil générique (non lié à un

enjeu spécifique), être adapté pour répondre aux besoins de n'importe quel secteur de politiques publiques. Puisqu'il s'agit d'un document préparé en dehors du secteur public, mais qui comprend les suggestions et commentaires du gouvernement, il est considéré par les groupes communautaires et les défenseurs de politiques inclusives au sein des ministères comme un outil valable et représentatif. De plus, « les enjeux liés à la race ont été soulevés par les personnes qui ont participé à la recherche originale ».

Utilisation du document

Des participants et des participantes à la recherche et d'anciens membres du projet FPP ont utilisé *Les étapes* comme document de référence pour la rédaction de propositions : « le document vous fait réfléchir à des points auxquels vous n'auriez peut-être pas pensé si vous étiez partie à zéro ». « Il nous a amenés à réfléchir aux incidences que pourrait avoir le projet. » Le document a également été utilisé par un bailleur de fonds qui reçoit les propositions : « lorsque nous recevons une proposition de projet et qu'il y a visiblement une incidence en matière de politique, je veux m'assurer que le groupe est au courant du document et qu'il en tient compte lorsqu'il développe les activités spécifiques qu'il désire mettre en oeuvre ». « J'ai été surprise du nombre de fois que je l'ai utilisé pour informer la bureaucratie. Je n'avais pas l'intention de le faire, mais ça fonctionne, » ajoute une autre participante.

Le document *Les étapes* a servi à plusieurs fins :

- Lors de la conception d'une intervention en matière de politique, « le document devient réellement un outil de base... nous pouvons avoir confiance en ce que nous faisons ».
- Un autre participant explique que, d'après son expérience, « lorsque l'on suit les principes décrits dans le document, cela permet d'atténuer un malentendu ou une mauvaise communication ».
- Un participant du secteur public a indiqué : « J'ai trouvé l'ensemble du document *Les étapes* informatif et utile comme guide pour les projets intersectoriels, tout particulièrement l'importance de préciser et de respecter les rôles ainsi que les secteurs d'expertise. La possibilité d'une collaboration productive est accrue lors de l'intégration des nombreux principes qui font partie du document. Je participe à plusieurs coalitions communauté/gouvernement sur des questions de politique et le travail s'est fait plus facilement en raison du temps consacré à ce projet. »
- « Le processus [*Les étapes*] même m'a réellement permis de mieux comprendre ... l'importance du dialogue, du dialogue communautaire, du montant de temps pour le dialogue et suffisamment de temps pour développer une vision commune...de ce que je me souviens, l'outil préconise une attitude ferme par rapport aux problèmes, mais accommodante envers les employés. Il faut du temps pour développer un processus qui fonctionne de cette façon, parce que ... s'il y a des participants qui sont carrément en colère parce qu'ils ont été exclus ou parce qu'ils n'ont pas apprécié la manière dont ils ont été inclus, avant qu'ils aient pu faire connaître leur mécontentement, il est très difficile d'aller de l'avant. »
- Il est capital de reconnaître l'importance d'allouer suffisamment de temps pour collaborer à l'élaboration des politiques. « En fait, s'assurer que tous les aspects d'un enjeu ont été examinés et discutés demande du temps ...les gens ont donc le sentiment de tous être au même point. »

Bien que certaines divisions de l'administration publique soient intéressées à mettre à l'essai une version révisée du projet *Les étapes* dans leur élaboration des politiques publiques, d'autres fonctionnaires ont indiqué que le document pourrait être utilisé pour évaluer un processus de consultation publique.

- « Il peut être utilisé pour aider le gouvernement à faire une autoréflexion sur ses processus et les inciter à examiner les processus et à apprendre à partir des conclusions qui sont tirées. Nous devons évaluer les résultats de nos processus, y compris les niveaux de frustration.»

Des participants ont également suggéré que les entreprises pourraient trouver profitable d'utiliser le guide *Les étapes* lors de « consultations publiques » :

- « c'est préférable pour leurs résultats, parce qu'ils n'ont aucune sorte de problème.»

II. Améliorer le document *Les étapes* : ce qu'il faut faire

Retravailler le document *Les étapes*

Les suggestions pour améliorer le document *Les étapes* vont de recommandations générales à des changements de détails très spécifiques. Les recommandations offrent des directives exhaustives sur la manière de retravailler le document afin d'en faire un outil pertinent et efficace pour l'élaboration de politiques publiques inclusives basées sur l'égalité. Les recommandations les plus importantes sont de simplifier et de raccourcir les étapes qui sont présentées dans le document, de séparer les hypothèses et les actions et de préciser que la ressource est destinée à être utilisée de façon sélective afin de répondre aux besoins de chaque activité liée à une politique en particulier. Il ne s'agit pas d'une formule à suivre assidûment étape par

étape. Les utilisateurs peuvent extraire les éléments dont ils ont besoin pour élaborer leur propre plan d'action. Le document actuel est détaillé au point qu'il n'est pas invitant de s'en servir, car il leur est impossible de suivre tout le processus. Le document donne également l'impression que l'élaboration de politiques est un processus linéaire, ce qui n'est pas le cas. Un autre titre et format pourraient être plus appropriés.

Les membres du projet FPP doivent réfléchir « au rôle important que jouent les 'autres' dans le processus, y compris les chercheurs et les fournisseurs de services ». Il faut également examiner comment l'expérience et les connaissances de ces parties sont intégrées dans un processus des politiques publiques inclusives et complètes. Le document, tel qu'il est présenté à l'heure actuelle, donne l'impression d'avoir été davantage conçu à l'intention des organismes communautaires. « Une des raisons pour laquelle je crois que le document ne peut être très utile pour le processus des politiques publiques est la suivante : vous n'aurez jamais un processus des politiques publiques où l'on déclare que le processus s'appuiera sur le vécu des femmes...., ce ne serait plus une position neutre. Je pense qu'il existe des différences culturelles dans les manières dont les groupes communautaires font leur travail et dont les gens des politiques publiques font le leur.... Je ne crois pas que vous puissiez les fusionner ou les harmoniser au point où l'un ou l'autre disparaît durant le processus. « Ce qui est nécessaire c'est « de respecter les rôles de chacun. »

Il faudrait, selon les représentants et représentantes du secteur public, accorder une plus grande importance aux « prémisses et activités du gouvernement ... pour le vendre au gouvernement ». Le document doit faire la distinction entre les rôles des bureaucrates et des politiciens.

« Il serait également profitable d'avoir les lignes directrices gouvernementales... et il doit y avoir dans la partie gouvernementale des attentes comme quoi le gouvernement a des responsabilités de financement; qu'un processus de politiques publiques qui favorise la participation des gens de la communauté ou des communautés coûte de l'argent et qu'il est nécessaire d'avoir des fonds. Il faut également s'assurer d'avoir les ressources nécessaires, suffisamment d'infrastructure ou d'argent pour que les gens aient l'information et soient en mesure de faire les recherches nécessaires, pour permettre une égalité des pouvoirs à la table; tout au moins en ce qui concerne les connaissances. »

Ajouts au guide de l'utilisateur

En plus de produire un document simplifié, plus visuel et moins détaillé dans un langage clair, il conviendrait d'ajouter une composante de formation, un guide d'atelier ou d'utilisateur pour expliquer comment l'outil peut être utilisé pour répondre à des besoins qui sont spécifiques à un groupe ou ministère. Les gens pourraient ainsi évaluer le choix du moment et la faisabilité de poursuivre une initiative stratégique en particulier. Le document doit être plus convivial et se rattacher davantage au quotidien des gens, de sorte à limiter les besoins d'interprétation. Il faut indiquer clairement la raison d'être de l'outil. Il faut indiquer en termes explicites que la participation au processus d'élaboration des politiques est très exigeante en matière de ressources. Pour produire un outil plus facile d'accès, il existe peut-être déjà d'autres ressources qui se comparent au guide *Les étapes*

Ajout de nouvelles informations

Des recommandations ont également été formulées pour l'ajout de certains éléments.

- Le document doit contenir une explication sur les politiques publiques; comment se fait l'élaboration d'une

politique et les liens entre les politiques et la vie des gens. Il faudrait également ajouter une section pour bien faire comprendre au lecteur les principes de politiques publiques inclusives basées sur l'égalité.

- Le document *Les étapes* devrait comprendre des conseils sur les manières « d'ouvrir des portes et de rejoindre les bons gens », comment identifier qui sont les décideurs au sein du gouvernement.
- Le document pourrait contenir de l'information sur les techniques pour faire comprendre le message.
- Les participants et les participantes aimeraient aussi que le document comprenne une liste de personnes-ressources qui, au sein d'organismes à but non lucratif, ont travaillé sur les questions de politique. Inclure également des histoires à succès, des techniques ou des modèles qui démontrent des meilleures pratiques dans l'élaboration de politiques basées sur l'égalité.
- Des conseils pour développer, sur une cause ou un enjeu en particulier, l'appui du public et les alliances avec d'autres organismes qui revendiquent l'égalité. Sans l'appui du public, il peut y avoir peu d'intérêt pour les instances politiques de s'attaquer à un enjeu.

Accroître la distribution

Une autre faiblesse du document *Les étapes* touche sa distribution. Une distribution plus stratégique et extensive du document est nécessaire. Il faut s'assurer « que les résultats sont acheminés vers les personnes indiquées » afin de profiter aux personnes qui en ont besoin et que les résultats ne soient pas passés sous silence. Les participants et participantes de la communauté et du gouvernement ont fortement recommandé de chercher un appui pour *Les étapes* afin d'accroître son profil et sa crédibilité en tant que processus et document légitimes. Si le document *Les étapes* « n'a pas de soutien, il devient inutile ».

4. Actions recommandées

Les participants et participantes au projet Les femmes et les politiques publiques ainsi que les membres du comité consultatif national cherchent des moyens de poursuivre l'initiative afin de pouvoir aller de l'avant avec la réflexion et les conseils sur le document *Les étapes*. La présente recherche a clairement indiqué la nécessité d'avoir un document et un processus qui s'inspirent du document *Les étapes*. Nombre d'organismes de la communauté et du secteur public trouvent l'outil très utile. En tenant compte de la présente recherche, on recommande que le projet FPP:

- mette en place un groupe de travail multisectoriel pour travailler à nouveau le document *Les étapes* et tout autre document ou processus d'accompagnement recommandé par les personnes qui ont contribué à la présente recherche. Les commentaires que nous avons recueillis indiquaient diverses façons de rendre le document *Les étapes* plus accessible et utilisable;
- assure une diffusion plus stratégique et élargie du matériel qui en résulte, par le biais de réseaux clés et de sources d'information sur l'élaboration de politiques;
- collabore avec les ministères ou les divisions intéressés et disposés à appuyer ou à mettre à l'essai le processus élaboré dans le document *Les étapes*;
- cherche l'appui des organisations qui revendiquent l'égalité;
- assure qu'un organisme régional ou national qui revendique l'égalité prend en charge les phases futures du projet afin d'assurer une plus grande stabilité. Dans la présente

phase, les discussions entre les membres du Comité consultatif national se faisaient plutôt de manière virtuelle; c'est un processus difficile à maintenir pour être efficace;

- aborde les raisons pour la perte de l'élan et de l'intérêt des participants et des participantes qui résulte d'une trop longue période de temps entre les phases en raison des programmes de financement de projets.

D'autres secteurs de travail qui s'y rattachent doivent également être examinés. Il faut, par exemple, mettre en place ou adopter :

- des critères ou des méthodes pour que le personnel des politiques publiques ainsi que nous-mêmes sachions qui, dans la communauté, parle au nom d'un groupe et qui parle en son nom personnel;
- un réseau ou un secrétariat composé d'organismes communautaires qui revendiquent l'égalité où l'on peut facilement avoir accès à l'information suivante : quelles personnes ou quels organismes participent/s'intéressent/possèdent de l'expertise dans certains secteurs; quels secteurs de politiques sont en phase d'élaboration ou de révision; comment se fait l'élaboration des politiques; comment participer de façon stratégique à l'élaboration de politiques publiques, et ainsi de suite. Ce réseau peut renforcer la capacité des organismes animés des mêmes idées à travailler ensemble afin de rejoindre un plus grand public;
- une définition claire de ce qu'est l'élaboration de politiques publiques inclusives basées sur

- l'égalité qui peut être diffusée et utilisée à grande échelle;
- des ateliers pour les décideurs gouvernementaux et les organismes communautaires qui visent à développer une vision commune sur le processus d'élaboration des politiques et sur la collaboration entre les deux secteurs qui réponde aux besoins de chacun;
- une collection d'histoires à succès, de modèles ou de meilleures pra-

tiques qui démontre comment les groupes qui revendiquent l'égalité ont réussi à ce que leurs points de vue soient reflétés dans l'élaboration des politiques publiques.

Une autre recommandation est de :

- encourager les organismes de financement public à intégrer dans leurs politiques et pratiques les résultats pertinents de la recherche qu'ils financent.

5. Conclusion

Au cours de la dernière décennie, les changements d'orientation au niveau des politiques ont été de plus en plus perçus comme des moyens d'instaurer une plus grande égalité pour les groupes victimes de discrimination. Les activistes et organismes communautaires utilisent la même approche. Nombre de groupes et certains fonctionnaires tentent de concevoir des méthodes d'intégrer le plus efficacement possible l'expertise de la communauté au processus d'élaboration des politiques. Ils reconnaissent que le fait d'intégrer des points de vue autres que ceux de l'élite habituelle et des groupes les plus aisés résulte en une politique plus judicieuse sur le plan social et plus généralement reconnue (Mains, 2000).

Les étapes d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives porte principalement sur la mise en place d'un meilleur processus et, par conséquent, de politiques publiques plus responsables et plus judicieuses sur le plan social. Pour que l'approche préconisée dans le document *Les étapes* atteigne les objectifs visés, les responsables des politiques des ministères, leurs superviseurs et les politiciens doivent démontrer une volonté de

partager leur pouvoir décisionnel avec toutes les personnes qui prennent part au processus, y compris les personnes visées par les politiques en question. Arriver à une telle acceptation nécessite encore beaucoup de travail et nombre d'approches à poursuivre.

Une première approche est de maintenir l'élan qu'a suscité le projet *Les femmes et les politiques publiques* et d'améliorer le mécanisme que nous développons pour parvenir à l'élaboration de politiques inclusives axées sur l'égalité et judicieuses sur le plan social. Dans cette phase de notre travail, nous avons également conservé et gagné l'intérêt et la collaboration de plusieurs responsables des politiques des ministères qui aimeraient utiliser l'approche présentée dans *Les étapes* dans leur travail d'élaboration des politiques. Ces essais démontreront aux autres ministères et fonctionnaires qu'un processus d'élaboration de politiques inclusives axées sur l'égalité accroît la confiance du public dans les consultations faites par le gouvernement. Néanmoins, est-il réaliste de s'attendre à ce que des changements de grande envergure dans l'élaboration des politiques

publiques résultent de quelques essais pratiques d'un seul outil? La question est de savoir comment rendre institutionnelle l'élaboration de politiques publiques responsables, inclusives axées sur l'égalité et judicieuses sur le plan social. Ces questions servent de structure au travail effectué dans le cadre du projet FPP. C'est à partir de ces questions que nous pourrions peut-être créer des partenariats et des liens qui seront un complément à notre préoccupation centrale; la mise en place d'une méthode d'élaboration de politiques

publiques. Pour encourager une utilisation généralisée de cette approche des politiques publiques, il est nécessaire d'accroître le soutien public. À la base du projet FPP, tout comme c'est le cas pour les organismes qui revendiquent l'égalité, est l'objectif d'accroître le soutien public pour les questions d'égalité. La priorité des travaux futurs effectués dans le cadre du projet FPP sera de combiner cet objectif aux efforts de mise en place d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives.

Annexes

A. Historique du projet **Les femmes et les politiques publiques**

La première phase du projet visait à documenter les expériences des femmes de la Nouvelle-Écosse, membres de groupes communautaires qui revendiquent l'égalité qui tentaient, d'une façon ou d'une autre, d'influer sur les politiques publiques. Elle documentait les types d'approches utilisés, les obstacles à surmonter de même que les réussites et les progrès réalisés par les personnes qui ont participé à des activités en matière de politique. Les résultats de cette recherche sont compilés dans «*Ne cédez jamais* » *Les femmes aux prises de la modification des politiques gouvernementales*. Plus de 100 femmes ont participé aux entrevues et aux groupes de consultation animés par des chercheuses de leur propre communauté (communautés de femmes immigrantes, Afro-néo-écossaises, Autochtones, personnes avec un handicap, Acadiennes, lesbiennes, femmes vivant dans la pauvreté).

Cette première recherche a permis de constater que nombre d'organismes communautaires de la Nouvelle-Écosse participent, d'une manière ou d'une autre, aux politiques publiques : à partir des communautés qui mettent en place leur propre système de reconnaissance des secteurs d'intérêts, des droits et des enjeux communs (renforcement des capacités); à rédiger des mémoires sur les politiques et effectuer de la recherche communautaire; à informer et contester quand les politiques sont non efficaces. «*Ne cédez jamais* » présente un riche profil des expériences, des questions et des recommandations de diverses femmes de la N-É qui ont cherché à ce que les politiques publiques reflètent et améliorent leurs réalités quotidiennes. Puisque l'étude portait exclusivement sur une province, le niveau de détails permet de définir des tendances, des inquiétudes et des recommandations communes ainsi que des enjeux spécifiques à des groupes en particulier.

Les questions, les enjeux et les recommandations mis de l'avant par les participantes de cette première recherche ont servi de base pour l'atelier national « L'union fait la force » organisé dans le cadre du projet FPP (octobre 1999). L'atelier s'est tenu quatre mois après que la recherche ait été terminée. Cet atelier de deux jours visait à regrouper les intervenants dans le processus des politiques publiques – les membres de la communauté, les responsables des politiques des ministères, les chercheurs et les politiciens, – pour cerner les actions et les croyances qui assureraient que les connaissances des communautés feraient partie intégrante du processus d'élaboration des politiques publiques. Plus de 100 personnes de partout au Canada sont venues à l'atelier.

Le guide *Les étapes d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives* est le résultat de l'information générée par le biais de la recherche effectuée en Nouvelle-Écosse et de l'atelier national. Le document *Les étapes* adopte une démarche pratique de résolution de problèmes pouvant être adaptée à chaque situation pour laquelle elle est utilisée. Il est conçu comme méthode pour une action solidaire par les principaux intervenants, plus particulièrement les personnes du public qui souvent n'ont pas la parole en raison d'inégalité et de discrimination – les femmes. Le document a été conçu comme outil au sein duquel l'on peut puiser puisque chaque question de politique nécessite des étapes et des contorsions qui lui est unique.

La démarche se compose de six étapes qui permettent de faire un suivi de la formation de relations, de la répartition des ressources, de l'établissement d'un plan d'action, de la mise en oeuvre et de l'évaluation nécessaires à un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives. Les étapes de la démarche sont présentées sous forme de tableaux. La démarche peut aider les différentes parties – en particulier les groupes de femmes qui revendiquent l'égalité et les divers ordres de gouvernement – dans leurs efforts à élaborer des politiques publiques inclusives et réceptives. Le document a été conçu pour aider une gamme diversifiée de groupes communautaires qui revendiquent l'égalité, les responsables des politiques dans les divers ordres de gouvernement et les chercheurs qui appuient le travail de l'un ou l'autre de ces deux parties.

B. Projets connexes

Projet du secteur bénévole

Le projet Les femmes et les politiques publiques n'est qu'une des nombreuses activités en cours qui entreraient dans la rubrique « accroître la participation du public dans l'élaboration des politiques aux niveaux municipal, provincial et fédéral ». Le programme fédéral le plus exhaustif dans ce secteur est l'Initiative du secteur bénévole (ISB). Certains éléments de cette initiative pluriannuelle sont pertinents au travail des FPP, par exemple, les projets conçus pour accroître la participation des groupes de femmes qui revendiquent l'égalité aux processus d'élaboration des politiques sociales ou pour offrir aux femmes une expérience en élaboration des politiques (voir Condition féminine Canada –projets de l'ISB). Un autre élément pertinent de l'ISB est le programme Stages et bourses d'études en élaboration de politiques qui considère les stages intersectoriels entre les organismes du secteur bénévole et les ministères gouvernementaux comme un moyen d'accroître la connaissance et la compréhension sur le fonctionnement de chaque secteur (voir <http://www.vsi-isbc.ca/> et choisir Tables conjointes). Certains participants et participantes au programme Stages et bourses d'études en élaboration de politiques et aux projets de l'ISB ont généralement participé à cette phase du projet FPP.

Projets des ministères gouvernementaux

D'autres participants et participantes au projet FPP qui oeuvrent au sein de municipalités et de ministères provinciaux et fédéraux ont identifié des projets qui sont le complément du projet FPP. Par exemple, des efforts sont entrepris par la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique de Santé Canada « pour changer la culture du gouvernement afin qu'elle soit plus inclusive à l'endroit de la communauté ». Santé Canada est aussi au coeur du projet «Rôle en matière de politiques de santé » (<http://www.projectvoice.ca>). Au ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse, des démarches sont en cours « pour développer un guide à l'intention du client...et inciter la communauté à participer avec le ministère à l'étude de ce à quoi il pourrait ressembler...en bout de ligne, essayer de mettre en place une structure qui est rassurante ...et valable pour que les voix de la communauté et du client soient entendues lors du processus d'élaboration des politiques ». Dans chacun de ces cas, et dans bien d'autres, nous constatons que le travail effectué au sein du projet FPP contribue à la fécondation réciproque tout en y étant gagnant. Dans notre

poursuite des « meilleures pratiques » pour un processus d'élaboration des politiques dans lequel une déconcentration du pouvoir comprend l'inclusion des voix qui, à l'heure actuelle sont exclues du processus d'élaboration des politiques, il est important de puiser dans des sources et des expériences multiples.

FemJEPP

Le projet FPP est se tient toujours informé du travail en cours effectué par FemJEPP. Feminists for Just and Equitable Public Policy a récemment publié des documents tels « Good Policy for Women: A FemJEPP Workbook » qui comprend « Developing An Impact Assessment. »

D'autres ressources et initiatives gouvernementales et communautaires sont mentionnées dans ce rapport dans la section Liste des outils et des ressources sur la politique publique. Par l'entremise des membres de son Comité consultatif national (voir Annexe E) ainsi que des participants et participantes à la recherche, le projet FPP a des liens avec nombre de projets connexes et d'analyses sur la participation du public aux processus d'élaboration des politiques publiques.

C. Profil des participants et des participantes à la recherche

Les participants et les participantes aux entrevues et les répondants au questionnaire (31 personnes au total) ont été invités à répondre aux questions suivantes :

Taille de votre groupe/organisme :

1 –10	11 – 20	21 – 30	31 - 40	41 et +
6	1	4	4	3

Groupe d'intérêt représenté par votre groupe :

femmes; femmes immigrantes; féministes; femmes d'affaires; femmes victimes de violence; femmes Afro-néo-écossaises; femmes hétérosexuelles actives sur le plan sexuel; chercheurs; agresseurs et leur famille; environnement et santé; gouvernement.

Activités principales du travail de votre groupe/organisme :

Défense d'une cause	Recherche	Prestation de programmes	Service public
7	9	7	3

Autre :mise sur pied de coalitions; information et éducation;analyse politique; counselling

Dans quel(s) domaine(s) travaillez-vous le plus souvent :

Santé	Services sociaux	Justice
12	7	6

Autre : reconnaissance professionnelle; enjeux féminins;égalité des sexes; transports accessibles

Vous êtes en milieu urbain ou rural

Rural	Urbain	Les deux
6	11	2

Votre province (tous les participants et participantes à la recherche) :

C.-B.	Yn	T.N.-O./ Nunavut	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	QC	N.-B.	Î.-P.-É.	T.-N.	N.-É.
2	0	0	17	0	1	3	2	2	1	0	34

Total des participants et participantes au groupe de consultation : 29

Nombre total des participants et participantes à cette phase de la recherche : 60

D. Membres des groupes qui ont participé à la recherche

(Les personnes qui ont accepté de faire partie de la liste; les points de vue exprimés par les participants et les participantes ne sont pas forcément ceux de leur organisme ou ministère)

Alberta Civil Liberties Research Centre
 Alberta Network of Immigrant Women
 All Nations Theatre Society (Alb.)
 Association Madelaine LeBlanc (N.-É.)
 Association of Black Social Workers (N.-É.)
 Agence de promotion économique du Canada atlantique
 Centre d'excellence pour la santé des femmes, région de l'Atlantique
 Bryony House (N.-É.)
 Le Réseau canadien pour la santé des femmes
 Coalition for Equal Access to Education (Alb.)
 Cybersolidaires (QC)
 Digby County Family Resource Centre (N.-É.)
 Société Elizabeth Fry (Alb.)
 FAFIA (QC)
 Feminists for Just and Equitable Public Policy (N.-É.)
 Halifax Regional Municipality
 Hope Centre (N.-É.)
 Société John Howard
 John Howard Society of Ontario
 La Fédération des Femmes de Québec
 Maritime School of Social Work, Dalhousie University
 Metro Immigrant Settlement Association (N.-É.)
 Le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale, UNB (N.-B.)
 Northern Women's Wellness Information Centre (C.-B.)
 Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse
 Nova Scotia Department of Community Services
 Nova Scotia Department of Health
 Nova Scotia Environmental Network
 Pono Consultants International (N.-É.)
 Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Santé Canada
 Prairieaction Foundation (Alb.)
 Preston Women's Empowerment Association (N.-É.)
 Preston Women's Empowerment Association (N.-É.)
 Resolve Alberta
 Self-Help Connection (N.-É.)
 Condition féminine Canada
 Transition House Association of Nova Scotia
 Tri-County Women's Centre (N.-É.)
 University of Calgary
 Women's Health Clinic (Man.)

E. Liste des membres du Comité consultatif national Phase 3: 2002 – 2003

Personne-ressource : Anne Webb, Coordinatrice projet FPP webjacob@web.ca

Nom et province	Affiliations organisationnelles
Barbara Anello North Bay (Ontario)	Réseau d'action des femmes handicapées de l'Ontario, présidente par intérim Le Réseau canadien pour la santé de la femme, directrice Ontarians with Disabilities Act Committee, présidente régionale Brain Injury Association Network, membre fondateur, présidente Ontario Women's Network on Child Custody and Access Assaulted Women's Helpline North-Bay Network for Social Action
Rina Arseneault Ontario et Nouveau-Brunswick	Le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale, UNB Présentement en congé du Centre pour travailler à la clinique d'immunodéficience, Hôpital d'Ottawa Ancienne coprésidente du Groupe de travail du ministre sur la violence contre les femmes pour le ministre responsable pour la condition de la femme
Yvonne Atwell Halifax (Nouvelle-Écosse)	Centre d'excellence pour la santé de la femme, région de l'Atlantique, conseillère en politique http://www.medicine.dal.ca/acewh
Georgia Barnwell East Pennant (Nouvelle-Écosse)	Feminists for Just and Equitable Public Policy Les femmes et les politiques publiques, Phases 1 et 2, coprésidente
Madeline Boscoe Winnipeg (Manitoba)	Le Réseau canadien pour la santé des femmes, directrice générale http://www.cwhn.ca Women's Health Clinic, Advocacy Coordinator, http://www.womenshealthclinic.org Membre du Conseil consultatif, Institut de la santé des femmes et des hommes, IRSC
Dianne Crowell Yarmouth (Nouvelle-Écosse)	Les femmes et les politiques publiques, Phase 1, chercheuse Feminists for Just and Equitable Public Policy Tri-County Women's Centre, directrice générale
Theresa Healy Prince George (C.-B.)	Professeure auxiliaire en Études de la condition féminine, University of Northern (C.-B.) Northern Women Wellness Information Centre

Mary-Jane McCallum Winnipeg (Manitoba)	University of Manitoba, Faculty of Dentistry, Aboriginal Dental Health Programs
Wendy McKeen Halifax (Nouvelle-Écosse)	Maritime School of Social Work, professeure
Doreen Paris New Glasgow (Nouvelle-Écosse)	Pictou County Women's Centre Feminists for Just and Equitable Public Policy Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women, présidente
Kamal Sehgal, coprésidente Calgary (Alberta)	Alberta Network of Immigrant Women, coordonnatrice provinciale Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada
Pat Skinner Antigonish (Nouvelle-Écosse)	Antigonish/Gysborough Black Development Organization, présidente Congrès des femmes noires du Canada
Linda Snyder, coprésidente Halifax (Nouvelle-Écosse)	Centre d'excellence pour la santé de la femme, région de l'Atlantique, Projet d'inclusion sociale http://www.medicine.dal.ca/acewh
Charlotte Thibault Montréal (Québec)	Fondation canadienne des femmes, coprésidente http://www.cdnwomen.org Fafia, comité directeur, http://www.fafia.org/ Cybersolidaires, présidente http://www.cybersolidaires.org
Lee Tunstall Calgary (Alberta)	Prairieaction Foundation, directrice générale Faculty of Communication and Culture, University of Calgary, professeure auxiliaire adjointe

F. Projet questionnaire

Le questionnaire a été envoyé à 230 participantes passées de WIPP et utilisé pour structurer 11 entrevues téléphoniques.

Les femmes et les politiques publiques

Renseignements : a. s. Centre d'excellence pour la santé des femmes – Atlantique, C. P. 3070 Halifax (N.-É.) B3J 3G9; coordinatrice : Anne Webb webjacob@web.ca Tél : (902) 470-7805, <http://dawn.thot.net/wipp.html>

Questionnaire

L'initiative Les femmes et les politiques publiques (FPP) a commencé en Nouvelle-Écosse sous la forme d'un projet de recherche auquel ont pris part 126 femmes qui s'emploient à essayer de faire changer les politiques publiques. La deuxième phase de cette initiative a pris la forme d'un atelier national réunissant plus de 100 travailleuses communautaires, chercheuses et fonctionnaires, poursuivant toutes le même but. Nous cherchons maintenant à évaluer dans quelle mesure : (1) le document Les étapes d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives a été utile au travail que nous faisons pour faire changer les politiques publiques et (2) si ce document a des répercussions sur nos organismes. Nous vous demanderions de bien vouloir répondre aux questions suivantes et nous envoyer vos réponses (par la poste ou par télécopieur) d'ici au 16 décembre 2002.

Profil de votre organisme

Afin que nous puissions situer les renseignements reçus, veuillez nous préciser :

- Taille de votre groupe/organisme _____
- Groupe d'intérêt représenté par votre groupe _____
- Activités principales du travail de votre groupe/organisme
 - Défense d'une cause
 - Recherche
 - Prestation de programmes
 - Service public
 - Autre _____
- Dans quel(s) domaine(s) travaillez-vous le plus souvent ?
 - santé
 - services sociaux
 - justice
 - autre _____
- Vous êtes en milieu urbain ou rural (encercler le qualificatif voulu)
- Votre province _____
- Dans notre rapport des résultats du questionnaire, nous voudrions donner le nom des groupes/organismes/ministères qui ont répondu. Si vous désirez figurer dans la liste, indiquez le nom du vôtre : _____

1re partie

Nous cherchons à savoir si et comment le document Les étapes d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives a eu un effet quelconque sur le travail que vous faites pour influencer les politiques :

1. Avez-vous participé à la formulation du document Les étapes (en prenant part à la recherche initiale qui a débouché sur le rapport « Ne cédez jamais » : Les femmes aux prises de la modification des politiques publiques, à l'atelier national L'union fait la force, qui a eu lieu à Halifax en octobre 1999 ou encore aux comités FPP)?

- Oui Non

2. Avez-vous un exemplaire du document Les étapes?

- Oui.(comment l'avez-vous reçu?)
 Non

3. Avez-vous utilisé le document Les étapes?

- Oui Non

Si vous avez répondu Oui :

a. À quoi vous a servi Les étapes?

a. Quels aspects du document vous ont été utiles? Dans quelles situations ou pour quelles activités?

b. Avez-vous trouvé que certains aspects ou certaines parties du document répondaient à vos besoins ou vous ont été utiles pour une de vos initiatives visant à influencer les politiques? Expliquez comment.

c. Le document Les étapes a-t-il eu un effet quelconque sur l'aptitude de votre groupe à intervenir dans le processus d'élaboration des politiques publiques (p. ex.en augmentant votre participation ou en vous donnant accès aux décideurs)? Donnez des exemples.

d. En quoi le document Les étapes a-t-il changé la façon dont vous vous employez à influencer les politiques?

e. De quelles façons imprévues le document Les étapes vous a-t-il été utile?

f. Avez-vous trouvé d'autres méthodes, outils, initiatives qui ont contribué à influencer les politiques publiques? Décrivez.

2e partie

4. Si vous n'avez pas utilisé le document, veuillez préciser :

a. quels aspects du document n'étaient pas adaptés à votre travail,à vos besoins, à vos initiatives communautaires, aux causes que vous faites avancer, etc.

b. certains des facteurs qui vous ont empêché de l'utiliser.

5. Comment le document Les étapes pourrait-il être rendu plus utile?

6. Auriez-vous besoin d'un guide contenant diverses informations? Expliquez.

7. Que faudrait-il faire d'autre pour que les politiques publiques tiennent davantage compte des idées de la communauté?

8. Avez-vous rencontré des cas où le document Les étapes avait été utilisé comme outil d'auto-évaluation pour les décideurs et leurs processus d'intéressement du public?
9. Qu'est-ce qui, selon vous, s'oppose pour le moment à ce que les connaissances de la communauté deviennent un des éléments principaux de l'élaboration des politiques publiques?

3e partie

Les questions suivantes portent sur la façon dont votre groupe/organisme/ministère a été touché par sa participation à un aspect de la réforme ou de l'élaboration de politiques publiques.

10. Qu'est-ce qui a motivé votre groupe/organisme à entreprendre des activités visant à influencer les politiques?
11. En quoi votre travail visant à influencer les politiques publiques a-t-il un effet sur le type de projets qu'entreprend votre groupe et sur la façon dont il les traite? Pensez à votre autonomie, à votre unité, à votre identité et à vos politiques.
12. En quoi vos activités visant à influencer les politiques ont-elles des répercussions sur la capacité de votre groupe/ministère?
 - a. Répercussions sur l'utilisation du temps et des ressources ainsi que sur l'accès aux ressources?
 - b. Répercussions sur la pérennité de votre organisme?
 - c. Répercussions sur la structure de votre organisme/groupe/ministère?
 - d. Est-ce que votre statut d'organisme de bienfaisance a souffert de votre travail en matière de politiques?
 Oui. Expliquez

 Non
13. En quoi votre travail avec des ministères et autres organismes (alliés) à l'avancement des politiques a-t-il changé vos buts, vos stratégies, la façon dont vous voyez les problèmes, votre langue ou vos méthodes de travail?
14. Est-ce que votre travail visant à influencer les politiques a changé quelque chose aux problèmes que vous essayez de résoudre ou encore à votre choix d'alliés ou de porte-parole? Expliquez.
15. Autres questions ou objectifs auxquels vous avez accordé moins d'attention que prévu en raison de votre travail sur les politiques.

Si vous êtes fonctionnaire :

16. Du point de vue du ministère, en quoi votre travail dans le domaine des politiques avec des groupes communautaires a-t-il eu un effet sur ces groupes?

17. Du point de vue du ministère, en quoi la participation de groupes communautaires a-t-elle eu un effet sur votre travail en matière de politiques publiques? Quel genre de demandes ou suggestions avez-vous réussi à intégrer dans les recommandations des politiques de votre ministère?

G. Liste des outils et références de politique publique

- Barndt, Deborah. 1989. *Naming the Moment: Political Analysis for Action*. Toronto: Jesuit Centre for Social Faith and Justice.
- Barnsley, Jan et Diana Ellis. 1992. *Research for Change: Participatory Action Research for Community Groups*. Vancouver: Women's Research Centre.
- Barnsley, Jan, Diana Ellis et Helga Jacobson. 1986. *An Evaluation Guide for Women's Groups*. Vancouver: Women's Research Centre.
- Beer, Jennifer avec la collaboration de Eileen Stief. 1996. *The Mediator's Handbook*. Gabriola Island, BC: New Society Publishers.
- Bernard, Paul. 2003. *The Paradoxes of Social Inclusion*. Communication présentée dans le cadre du Congrès 2003 sur les politiques sociales canadiennes, Conseil canadien de développement social.
- Christian, Isabel. 1999. *Gender Analysis Frameworks for Policy Development: An Audit, et A Proposed Gender Analysis Framework for Health Policy and Programs*. Halifax: Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes.
- Programme d'animation communautaire. 2002. *Agir à travers la politique publique : Application dans les secteurs de la santé et de l'environnement*. Santé Canada et Environnement Canada <http://www.alt.ec.gc.ca/community/>.
- Cottrell, Barbara, Stella Lord, Lise Martin et Susan Prentice. 1996. partenariats de recherche *A Feminist Approach to Communities and Universities Working Together*. Ottawa: L'institut canadien de recherche sur les femmes.
- Czerny, Michael, Jamie Swift et Robert Clarke. 1994. *Getting Started on Social Analysis*. Toronto: Between the Lines.
- Dodd, Julie Devon et Michelle Hébert Boyd. 2000. *Développement des moyens d'action : Établir un lien entre l'expérience communautaire et la politique gouvernementale*, Halifax: DGSPSP, bureau régional de l'Atlantique, Santé Canada.
- Dukeshire, Steven et Jennifer Thurlow. 2002. *A Brief Guide to Understanding Policy Development*. Halifax: Rural Communities Impacting Policy.
- Dukeshire, Steven et Jennifer Thurlow. 2002. *Challenges and Barriers to Community Participation in Policy Development*. Halifax: Rural Communities Impacting Policy.
- Dukeshire, Steven et Jennifer Thurlow. 2002. *Understanding the Link Between Research and Policy*. Halifax: Rural Communities Impacting Policy.
- Eade, Deborah. 1997. *Capacity-Building: An Approach to People-Centred Development*. Oxford: Oxfam.

Feminists for Just and Equitable Public Policy. 2002. *Good Policy for Women: A FemJEPP Workbook*. Halifax: FemJEPP femjepp@ns.sympatico.ca .

Guildford, Janet. 2000. *Plaidoyer pour l'inclusion socioéconomique*. Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, région de l'Atlantique, Santé Canada.

Hope, Anne et Sally Timmel. 1988. *Training for Transformation: A Handbook for Community Workers*. Harare, Zimbabwe: Mambo Press.

Kaner, Sam avec la collaboration de Lenny Lind, Duane Berger, Catherine Toldi et Sarah Fisk. 1998. *The Facilitator's Guide to Participatory Decision Making*. Gabriola Island, BC: New Society Publishers.

Kunz, Jean Lock. 1999. *Developing Current and Accurate Data and Analysis on Cultural Diversity: Results of the Roundtable Consultations*. Ottawa: Centre de statistiques internationales au Conseil canadien de développement social.

Lewis, Debre avec la collaboration de Jan Barnsley. 1992. *Strategies for Change: from Women's Experience to a Plan for Action*. Vancouver: Women's Research Centre.

Lomas, Jonathan. 1997. *Improving Research Dissemination and Uptake in the Health Sector: Beyond the Sound of One Hand Clapping*. Hamilton: McMaster University Centre for Health Economics and Policy Analysis.

Mains, Barbara. 2000. *Strategies for Public Consultation and Citizen Access at the Therapeutic Product Programme*, Direction générale de la protection de la santé. Recommandations du groupe de travail auprès de Action pour la protection de la santé des femmes <http://www.whp-apsf.ca/en/documents/pub-consult.html> .

Majury, Diana. 1999. *Promouvoir la santé des femmes : Infléchir la politique canadienne de la santé*. Ottawa: Bureau pour la santé des femmes.

McKeen, Wendy. 2001. *The Shaping of Political Agency: Feminism and the National Social Policy debate, the 1970s and Early 1980s*. Studies in Political Economy 66 (automne).

Milne, Glen. 1999. *Making Policy: A Guide to the Federal Government's Policy Process*. Ottawa: Glen Milne. On peut se procurer des copies auprès de l'auteur à 78, rue George, Bureau 201, Ottawa (Ontario) K1N 5W1. Tél. : (613) 562-4333 Téléc. : (613) 562-4063 Courriel : ggdm@istar.ca.

Ministry of Women's Equality. *Gender Lens: A Guide to Gender-inclusive Policy and Program Development*. Victoria: Gouvernement de la Colombie-Britannique.

New Brunswick Women's Research Collective. 1998. *Building a Foundation for Gender-Based Analysis in New Brunswick*. Ottawa: Condition féminine Canada.

Nova Scotia Women's FishNet. 2002. *Good Policy, Good Health: An Information and Action Kit for Women in Coastal Communities*. Nova Scotia Women's Fishnet, 2099, rue Gottingen, Halifax (N.-É.) B3K 2B2.

Pal, Leslie. 1992. *Public Policy Analysis: An Introduction*. Deuxième édition. Scarborough: Nelson Canada.

Pivik, Jayne Renee. 2002. *Practical Strategies for Facilitating Meaningful Citizen Involvement in Health Planning*. Commission sur l'avenir des soins de santé du Canada: document de travail No. 23.

Radyo, Vera. 2003. *VOICE in Health Policy: Policy Capacity of Voluntary Organizations Working in Health*. Vancouver: Social Planning and Research Council of BC.

Saulnier, Christine, Sandra Bentley, Frances Gregor, Georgia MacNeil, Thomas Rathwell, Erin Skinner. 1999. *Gender Mainstreaming: Developing a Conceptual Framework for Engendering Healthy Public Policy*. Halifax: Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes.

Saulnier, Christine, Sandra Bentley, Frances Gregor, Georgia MacNeil, Thomas Rathwell, Erin Skinner. 1999. *Gender Planning: Developing an Operational Framework for Engendering Healthy Public Policy*. Halifax: Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes.

Scott, Katherine. 2003. *Le financement, ça compte : l'impact du nouveau régime de financement au Canada sur les organismes bénévoles et communautaires à but non lucratif*. Ottawa: Conseil canadien de développement social.

Shields, Katrina. 1991. *In the Tiger's Mouth: An Empowerment Guide for Social Action*. Gabriola Island, BC: New Society Publishers.

Skinner, Erin. 1998. *Lessons from the Field: Policy Makers and Gender-Based Analysis Tools in Canada*. Halifax: Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes.

Teghtsoonian, Katherine. 1999. *Centring Women's Diverse Interests in Health Policy and Practice: A Comparative Discussion of Gender Analysis*. Halifax: rapport préparé pour Made to Measure: Accessing Approaches to Eliminate Gender Inequality, Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes, 3 au 6 octobre, 1999.

Thurston, W.E, B.A. Crow et C.M. Scott. 1998. *The Role of Women's Organizations in Health Policy Development, Implementation and Dissemination*. Rapport préparé pour Santé Canada. Ottawa: Santé Canada.

Rôle en matière de politique de santé : Ralliement des organismes bénévoles comme leaders engagés. Inventaire des ressources en matière de politique <http://www.projectvoice.ca>.

Initiative du secteur bénévole. 2001. *Projet d'accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole*. Initiative du secteur bénévole <http://www.vsi-isbc.ca>.

Initiative du secteur bénévole. 2002. A Code of Good Practice on Policy Dialogue. Initiative du secteur bénévole <http://www.vsi-isbc.ca>.

Webb, Anne. 2000. *Directory: Community-Based Equality Seeking Groups Currently Involved in Public Policy Initiatives that Affect Women*. Nova Scotia. Halifax: Direction générale de la promotion et des programmes de la santé, bureau régional de l'Atlantique, Santé Canada. Disponible sur le site Web du Centre d'excellence pour la santé des femmes des Maritimes, <http://www.medicine.dal.ca/mcewh> et de la DGPPS, 1505, rue Barrington. Bureau 1802, Halifax (N.-É.) B3J 3Y6. Tél. : (902)426-2700; Téléc. : (902) 426-9689; Courriel : margie_macdonald@hc-sc.gc.ca.

Webb, Anne. 1999. « *Ne cédez jamais* » *Les femmes aux prises de la modification des politiques gouvernementales* Halifax: Projet Les femmes et les politiques publiques. On peut se procurer le rapport au webjacob@web.ca .

Les femmes et les politiques publiques. 2000. *Les étapes d'un processus d'élaboration de politiques publiques crédibles et inclusives* Halifax: Projet Les femmes et les politiques publiques. On peut se procurer le rapport au <http://dawn.thot.net/wipp> ou webjacob@web.ca .

Women's Policy Office. Aucune date de parution. *Guidelines for Gender Inclusive Analysis*. St. John's: Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador.